

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° I-4050

présenté par

M. Ray

à l'amendement n° 3508 de M. Juvin

ARTICLE 36

Supprimer l 45

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à exclure la redevance sur les paris hippiques versée aux sociétés mères des courses hippiques du plafonnement proposé par le rapporteur général